



Complément électronique de l'Info-Mak

eMak : Complément électronique de l'Info-Mak

L'Info-Mak prend un virage vert en publiant une partie de son contenu dans un complément électronique que vous pourrez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications ».

En plus de permettre une économie importante de papier, l'eMak permettra également de diminuer les frais d'impression tout en permettant de publier plus de textes qui nous sont soumis.

Dans ce tout nouveau média, vous retrouverez, entre autres, les textes généralement inclus dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

La prochaine parution de l'eMak sortira le 9 août 2018, **la date limite pour apporter vos textes est le 13 juillet 2018**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com.

Veillez prendre note que les textes publiés dans l'eMak ne sont pas soumis à une correction systématique de la part de notre équipe; les textes sont généralement publiés tels qu'ils nous ont été soumis.

Sommaire

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest (mai 2018).....	3
Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest (juin 2018).....	4
Votre caisse vous informe.....	5
Les espèces exotiques envahissantes aquatiques en Abitibi-Témiscamingue (OBVAJ).....	6
Politiques pour les plastiques d'ensilage (MRCAO-CVMR).....	7
Fondation Docteur-Jacques-Paradis.....	8
Salon des Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest.....	10
Maison St-André Abitibi-ouest.....	13
Composter (Diverses publications de la MRCAO concernant le compostage).....	14

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 9, NUMÉRO 5 Mai 2018

CECI N'EST PAS UN ENCOMBRANT...



Les gens ont tendance à confondre « *encombrant* » avec « *ménage du printemps* ». Certes, le mois de mai est une période idéale pour faire le ménage du garage, du cabanon ou du sous-sol. Mais ces matières ne constituent pas pour autant des encombrants.

Ces matières ne sont pas des encombrants :

- ✘ Déchet ou recyclage dont le format permet d'en disposer via le bac bleu ou le bac vert.

Solution : Utilisez le bac approprié pour vous départir de ces matières.

- ✘ **Résidus domestiques dangereux (RDD)**
Ex : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.
- ✘ **Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)**
Ex : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, laine isolante, etc.
- ✘ **Matériel électronique**
Ex : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo, etc.
- ✘ **Petits objets composés essentiellement de métal**
Ex : grille-pain, four micro-ondes, etc.

Solution : Apportez ces matières à l'écocentre, au 15 boulevard Industriel à La Sarre, afin qu'elles soient valorisées de façon respectueuse pour l'environnement.

- ✘ Pneu monté sur jante
Solution : faites retirer la jante du pneu puis apportez-les à l'écocentre.
- ✘ Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces
Solution : contactez un détaillant de pneus pour le retour de cette matière.

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

Un encombrant est un **gros objet d'origine résidentielle** qui, à cause de sa taille, ne peut être accepté dans la collecte régulière (déchets ou recyclage) et ne peut être apporté à l'écocentre dans le coffre d'une voiture.

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les modalités de collecte qui s'appliquent.

Les 3RV

L'expression « 3RV » est une abréviation des quatre façons de réduire le gaspillage de nos ressources :

Réduction à la source
Réemploi
Recyclage
Valorisation

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671
☎ 819 339-5400
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 9, NUMÉRO 6 JUIN 2018



UNE VISITE SÉCURITAIRE À L'ÉCOCENTRE

Vous prévoyez un déplacement vers l'écocentre ? Voici quelques conseils qui assureront une visite agréable et sécuritaire.

Préparation du chargement

Il est important de bien **préparer votre chargement** avant de vous rendre à l'écocentre. Triez vos matières par catégorie dans votre véhicule ou votre remorque. Cela vous facilitera la tâche une fois sur place et favorisera une circulation fluide à l'écocentre.

Objets lourds

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de décharger et de déposer chacune des matières dans les bacs et conteneurs appropriés. Si vous apportez des objets lourds que vous n'êtes pas en mesure de soulever seul, **prévoyez une aide**.

Le transport

Que vous utilisiez une camionnette ou une remorque, vous avez la responsabilité de **transporter vos matières de façon sécuritaire**. En effet, selon le Code de la sécurité routière :

- Toute matière transportée en vrac doit être retenue au moyen d'une toile;
- Tout objet ou pièce transporté doit être solidement retenu.

Sur place

Il est **primordial de respecter la signalisation**, qu'il s'agisse de feux de circulation ou de panneaux.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Pensez également à votre protection lorsque vous vous rendez à l'écocentre. Les bonnes pratiques suggèrent de :

- Porter des chaussures fermées, ou même, si vous en possédez, des bottes ou chaussures de travail avec protection en acier;
- Prévoir des gants. Ils seront utiles lors du déchargement de vos matières;
- Porter des lunettes de protection, si vous en possédez.

BONNE VISITE À L'ÉCOCENTRE !



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Bienvenue à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest

Transférez vos comptes particuliers ou entreprises à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest : rien de plus simple car on s'occupe de tout pour vous, y compris le transfert de vos opérations préautorisées et c'est GRATUIT. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec l'un de nos conseillers et vous pourrez ainsi profiter des avantages qui nous distinguent des banques car les membres Desjardins ont entre autres, des avantages "exclusifs".

Avantages membres Desjardins

Profitez des **avantages d'être membre** d'une coopérative de services financiers c'est avoir accès à des rabais, remises en argent, bonifications de taux et exclusivités liés aux produits et services financiers Desjardins.

Également, nos services d'assistance téléphonique **gratuits** sont offerts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par une équipe d'experts pour obtenir de l'aide en matière de vol d'identité, de voyages et de succession.

Alors, à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, être membre sera toujours ... **un avantage!**

Prêt auto ou véhicule de loisirs Desjardins

Pourquoi opter pour le **Prêt auto ou véhicule de loisirs Desjardins** chez un **marchand** ou un **concessionnaire** ? Ce financement flexible et accessible vous est offert sur place au moment de votre achat et il vous permet de réaliser votre projet tout en respectant votre budget. Le *Prêt auto* et *véhicule de loisirs Desjardins*, une façon simple et rapide pour le financement de votre prochain achat et ce directement chez votre marchand ou concessionnaire

Financement Accord D Desjardins

La couverture de votre toit doit être remplacée? Vos rêves incluent une nouvelle terrasse avec un spa pour vos BBQ? Ou encore, vous souhaitez construire un magnifique garage? Pour un financement simple, rapide et efficace, la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest vous offre le Financement Accord D. Cette solution de financement offerte à même votre carte VISA Desjardins vous permet d'obtenir l'argent dans votre compte en quelques minutes seulement. Informez-vous !

La publication « *Votre Caisse vous informe* » fera relâche pour le mois de juillet et août.
De retour au mois de septembre. Bonne période estivale !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AQUATIQUES À RISQUE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



✓ Espèce présente en Abitibi-Témiscamingue

MYRIOPHYLLE À ÉPI *Myriophyllum spicatum* • (eurasian water-milfoil)

- Plante aquatique vivace submergée et visible à la surface de l'eau.
- Fleurs en épis sur les tiges émergentes, bourgeons très rouges (floraison en juillet).
- Se distingue du myriophylle indigène par des groupes de feuilles beaucoup plus rapprochés, des feuilles flasques hors de l'eau et davantage de folioles.
- Tige particulièrement solide qui se reproduit rapidement, ce qui peut rendre la baignade et la pratique d'activités nautiques extrêmement désagréable, voire périlleuse.
- **Un seul petit fragment suffit pour qu'une toute nouvelle colonie de myriophylles à épi s'installe et envahisse un lac.**

© Richard Carignan
© Bbienne Racette



CLADOCÈRE ÉPINEUX *Bythotrephes longimanus* • (spiny waterflea)

- Petit crustacé doté d'une longue queue pointue parsemée d'épines.
- Suffit d'une seule femelle pour coloniser un nouveau plan d'eau.
- Se reproduit de manière sexuée et asexuée (clones).
- S'agglutine sur les fils à pêche.
- Œufs résistants au froid, au dessèchement et même à l'ingestion par une proie; peuvent être dormants en hiver.
- **Présent dans quelques lacs en Ontario, près de la frontière (Larder Lake, Raven, Nipissing et Temagami).**

© Emily DeBolt
© Andrea Miehs
Source: J. Lindgren

Contenu réalisé conjointement par :



CREAT
Conseil régional
de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

Qu'est-ce qu'une espèce EXOTIQUE ENVAHISSANTE ?

Une espèce exotique envahissante (EEE) est un animal, une plante ou un micro-organisme introduit dans un milieu par l'homme où il n'est pas naturellement présent.

Ces espèces dites envahissantes détiennent un fort pouvoir de colonisation. Par leur importante capacité de reproduction et de dispersion, elles peuvent proliférer

au détriment des espèces indigènes et des écosystèmes. Elles s'adaptent rapidement au milieu où elles sont introduites et entrent en compétition avec les espèces indigènes et les mettent en danger.

Autant les milieux aquatiques que terrestres peuvent être touchés!

Que pouvez-vous faire pour éviter leur propagation ?

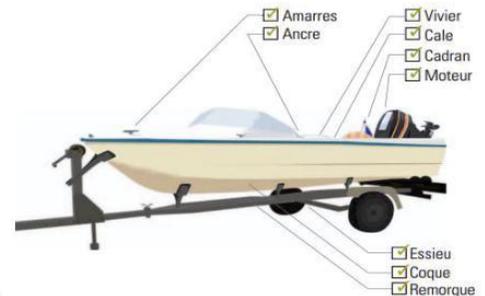
INSPECTER et **NETTOYER** tout le matériel nautique **AVANT** et **APRÈS** chaque utilisation.

INSPECTER tout ce qui est en contact avec l'eau afin de retirer les plantes, les débris visibles et la boue du matériel utilisé.

VIDER l'eau qui s'est accumulée dans l'embarcation, les viviers, le moteur, la cale, les glacières, etc.

NETTOYER

l'embarcation et l'ensemble du matériel utilisé **OU** faire sécher pendant au moins cinq (5) jours.



- Treuil à ligne lestée
- Filet/épuisette
- Contenant à appâts
- Cordage et ancre



- Ligne de pêche
- Pantalon et bottes imperméables
- Épuisette

RÉPÉTEZ à chaque utilisation.



Vous avez détecté une EEE ?

Localisez, photographiez et signalez les espèces exotiques envahissantes que vous croisez sur votre route lors de vos activités professionnelles ou récréatives. Sentinelle est un outil de signalement facile à utiliser sur le web.

Sentinelle vous permet :

- d'effectuer des signalements;
- D'accéder à la cartographie des signalements effectués;
- De consulter des fiches descriptives des espèces à surveiller.

<https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/observation/carteobservations>



POLITIQUE POUR LES PLASTIQUES D'ENSILAGE
PÉRIODE DU 11 AU 15 JUIN ET DU 18 AU 22 JUIN 2018

- ✓ À l'exception des volumes acheminés par camion benne et trans roulier, aucun tarif ne sera appliqué pour cette période. Tout volume acheminé par camion benne et trans roulier est assujéti à un tarif de 132.00 \$ la tonne;
- ✓ Toutes les entrées seront pesées;
- ✓ Aucune réception des plastiques d'ensilage n'est acceptée le samedi;
- ✓ Après le 25 juin 2018, un tarif de 132.00 \$ la tonne sera facturé pour tout volume de plastiques d'ensilage;
- ✓ Les plastiques devront être débarrassés de tout contaminant (ex. : terre, fumier);
- ✓ Les véhicules utilisés pour le transport devront être nettoyés au préalable (roues).

Jacques Desjardins,
Directeur du CVMR

11, 5^e Avenue Est, La Sarre (Québec), J9Z 1K7, tél : (819) 339-5671, fax : (819) 339-5400

Courriel : mrcao@mrcao.qc.ca



Bonjour à tous, en tant que Directrice générale de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis, il me fera plaisir de vous faire découvrir, par le biais de petites capsules informatives, cet organisme qui œuvre pour l'amélioration des soins de santé en Abitibi-Ouest. Merci de me faire une petite place dans votre journal et bonne découverte!

SAVIEZ-VOUS QUE...

La Fondation Docteur-Jacques-Paradis a maintenant 30 ans? En effet, c'est depuis le 19 mai 1987 que cet organisme de charité se consacre à sa mission de recueillir des fonds et les utiliser dans le meilleur intérêt des usagers des divers établissements du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, sur tout le territoire de l'Abitibi-Ouest. Ceci correspond naturellement au Centre hospitalier de La Sarre mais également aux centres de soins de longue durée de Macamic, La Sarre et Palmarolle, au GMF et aux 9 centres de services (CLSC), répartis un peu partout sur le territoire. Depuis 30 ans maintenant, c'est 4 700 000 \$ qui ont été investis dans l'achat d'équipements et dans l'amélioration des services de santé, pour les gens d'ici!

Je vous souhaite une semaine qui vous fait « **don du bien** »!



SAVIEZ-VOUS QUE...

Votre fondation hospitalière porte le nom du premier chirurgien que l'hôpital de La Sarre ait eu? En effet, Docteur Jacques Paradis fut l'un des membres fondateurs du Centre hospitalier. C'est en 1958 que l'hôpital Saint-François d'Assise ouvrit ses portes. Docteur Paradis y a assuré les soins en chirurgie pendant 28 ans. Très dévoué et impliqué dans le milieu, il s'éteint le 29 mai 1996. En adoptant son nom, la fondation travaille d'arrache-pied afin de poursuivre cette recherche de l'excellence et stimuler ce professionnalisme dont faisait preuve Docteur Jacques Paradis.

Je vous souhaite une semaine qui vous fait « don du bien »!



Caroline Gamache
Directrice générale
819 333-2311 #2266

✉ caroline.gamache@ssss.gouv.qc.ca

🌐 www.fondationjacquesparadis.org



f Fondation Docteur-Jacques-Paradis





SAVIEZ-VOUS QUE...

L'essence de la Fondation prend tout son sens dans cette fleur forte et majestueuse qu'est l'Oiseau du Paradis. Comme on offre une fleur pour réconforter lorsque les mots nous manquent, le logo de la Fondation exprime ce message d'espoir qu'elle veut transmettre dans son milieu. La couleur orangée stimule la bonne humeur et favorise une sensation de bien-être. C'est aussi ça que souhaite accomplir la Fondation! Cette image, très représentative, fut adoptée en 2004 et elle accompagne symboliquement le slogan de la Fondation : « **Fais don du bien!** »



SAVIEZ-VOUS QUE...

C'est grâce à l'une des campagnes de financement, plus précisément celle de 1997-1999, que le Centre hospitalier fut en mesure de faire l'achat du tout premier « scanner » sur notre territoire. Nombreux bénévoles ont participé à cette campagne, dont un homme d'affaire de Normétal, M. Serge Racette (maintenant résident de La Reine). Son esprit aventureux l'amena à proposer une activité de financement originale et périlleuse. Il effectua donc, pendant plusieurs semaines, un trajet solitaire de 8 500 kilomètres en motoneige dans le Grand Nord québécois. L'achat symbolique d'étapes et de kilomètres de *l'Extrême aventure* était proposé aux entreprises et à la population d'Abitibi-Ouest. Cette campagne fut couronnée de succès avec un dépassement de 200 000\$ de son objectif de départ. Grâce à de telles activités et initiatives, votre Fondation assure le maintien de services en soins de santé sur tout le territoire de l'Abitibi-Ouest et ce, depuis maintenant 30 ans.

Je vous souhaite une semaine qui vous fait « don du bien »!



Caroline Gamache
Directrice générale
(819)333-2311 #2266

✉ info@fondationjaquesparadis.org

🌐 www.fondationjacquesparadis.org



📘 [Fondation Docteur-Jacques-Paradis](https://www.facebook.com/fondationjaquesparadis)





Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest

-Pour diffusion immédiate-
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mère-Veilleux Mômment Au salon des Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest

La Sarre - le 1 mai 2018. Les Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest (GFGSAO) ont tenu leur tout premier salon à la salle des Chevaliers de Colomb de La Sarre, dimanche le 29 avril 2018 entre 10 heures et 15 heures. Il s'agit d'une nouvelle formule pour leur activité de financement annuel.

Cet évènement est né de l'initiative de 5 femmes d'affaire désireuses de contribuer à la cause des Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest. Sous un même toit, des artisans et entreprises régionales se sont regroupés pour présenter leur offre de service. Cette journée fut agrémentée par l'animation de nos précieux porte-paroles, Les Frères Greffard : les chansons touchant l'enfance ont su attendrir le cœur des participants. Nous n'avons qu'à penser à "prendre un enfant par la main". Petits et grands y ont trouvé leurs comptes : ballons et maquillage pour les enfants de même que d'innombrables possibilités de cadeaux pour la fête des mères!

Les Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest remercient chaleureusement les 80 personnes qui sont venu nous encourager et nous épauler. De ceux-ci, 4 personnes ont donné leurs noms afin de devenir Mentor et une famille a effectué une demande de service. Les personnes présentes au salon (visiteurs, artisans, entrepreneurs) ont vraiment pris conscience de l'impact d'un mentor dans la vie d'un jeune. Tout ça après le témoignage d'une Grande Sœurs qui était accompagné de sa petite sœur.

En effet, le moment fort de la journée est sans contredit le témoignage de la Grande Sœur. Voici une citation de celle-ci qui résume très bien le message qu'elle a donné «*Tu es comme la petite sœur que je n'ai pas eu*». C'est un message qui démontre qu'au-delà du jumelage, il y a une relation qui va perdurer dans le temps et qui va continuer à avoir des retombées positives auprès des deux parties.

Nous tenons à remercier nos fabuleux porte-paroles et membres du C.A. de l'organisme : des personnes au grand cœur. Les objectifs recherchés pour la 1^{ère} édition sont atteints!! Maintenant, les personnes présentes deviendront des agents multiplicateurs de la cause des GFGSAO. Nous préparons déjà les 2^e édition! C'est un rendez-vous et à l'an prochain, pour un autre Mère-Veilleux Mômment!

Mission

Les Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest sont présents dans la communauté depuis plus de 35 ans. La mission est d'offrir aux jeunes de 5 à 16 ans un soutien affectif propice au développement de leur potentiel, de leur estime de soi, de leurs habiletés sociales et de leurs saines habitudes de vie par le jumelage avec un adulte ou un couple bénévole qui devient un modèle, un mentor, un ami.

Source : Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest, Véronique Mailhot, directrice générale, 819-333-9132

Témoignage GFGSAO

Bonjour

Je suis désolé de ne pas être présent avec mon petit frère, quand je me suis impliqué pour devenir Grand-Frère je croyais que j'avais beaucoup à apprendre ou à donner à mon petit frère, mais aujourd'hui je sais que ça va dans les 2 sens et même que Maxime a peut-être donné plus que moi. Merci Maxime de m'apprendre

Mario G.



BESOIN URGENT



Offres d'emploi :

La maison St-André est en **période de recrutement** sur **l'ensemble du territoire** afin de combler des postes à temps plein/partiel et se constituer une liste de rappel.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

Aide à domicile (entretien ménager, préparation de repas, lessive, emplettes, etc.)
Préposé (e) aux bénéficiaires en soin de santé et Répit/dépannage à domicile

Pour plus d'informations sur ces offres d'emploi, sur nos conditions de travail concurrentielles et/ou afin de postuler, veuillez nous contacter ou vous présenter :

En personne : Maison St-André Abitibi-Ouest, 101 rue Principale La Sarre

Téléphone : (819) 333-1133 p. 223

Fax : (819) 333-4887

Courriel : ctrudelmsa@cablevision.qc.ca

Facebook : Maison St-André Abitibi-Ouest

Offre d'emploi : Aide à domicile

La Maison St-André Abitibi-Ouest est à la recherche de candidats au poste d'Aide à domicile sur l'ensemble du territoire afin de combler des postes à temps plein/partiel et se constituer une liste de rappel.

Tâches et responsabilités

Effectuer divers travaux afin d'apporter un soutien à notre clientèle, directement à leur domicile. Notre clientèle se compose de personnes âgées, personne en perte d'autonomie et d'une clientèle autonome :

- Entretien ménager
- Préparation de repas
- Emplettes
- Lessive

Compétences requises

- Souci d'offrir un service à la clientèle de qualité
- Sens des responsabilités
- Honnêteté, diplomatie, ponctualité, discrétion et faire preuve de respect
- Facilité d'adaptation
- Bonne capacité physique

Autres spécifications-conditions diverses

Véhicule requis afin d'assurer ses déplacements :

Prime de déplacement et prime assurance automobile offertes par l'employeur.

Conditions diverses :

- Horaire (jour et à l'occasion en fin de semaine)
- Salaire avantageux
- Avantages sociaux concurrentiels (assurance collective)
- Régime volontaire épargne retraite
- Nous offrons certains avantages afin de favoriser la conciliation travail-famille
- Bienvenue aux personnes désirant être en préretraite et aux retraités
- Procédure intéressante favorisant l'intégration à l'emploi

Formation

Possibilité d'avancement (formation offerte afin de devenir préposé (e) aux bénéficiaires à domicile et répit/dépannage).

Offre d'emploi : Préposé (e) aux bénéficiaires en soin de santé et Répit/dépannage à domicile

La Maison St-André Abitibi-Ouest est à la recherche de candidats au poste de préposé (e) aux bénéficiaires en soin de santé et en répit/dépannage à domicile sur l'ensemble du territoire afin de pourvoir des postes à temps plein/partiel et se constituer une liste de rappel.

Tâches et responsabilités

Effectuer divers travaux afin d'apporter des soins de santé à notre clientèle, directement à leur domicile. Notre clientèle se compose de personnes âgées, personnes en perte d'autonomie et à mobilité réduite.

- Soins d'hygiène et de confort et aide aux activités de vie quotidienne
- Administration de soins spécifiques et médicaments
- Surveillance/protection/divertissements
- Soins domestiques (préparation de repas/entretien ménager/lessive/emplettes)

Compétences requises

- Souci d'offrir un service à la clientèle de qualité
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Honnêteté, diplomatie, ponctualité, discrétion et faire preuve de respect
- Facilité d'adaptation
- Bonne capacité physique

Autres spécifications-conditions diverses

Véhicule requis afin d'assurer ses déplacements :

Prime de déplacement et prime assurance automobile offertes par l'employeur

Conditions diverses :

- Horaire de travail variable (jour-soir-rotation fin de semaine)
- Salaire avantageux
- Avantages sociaux concurrentiels (assurance collective)
- Régime volontaire épargne retraite
- Nous offrons certains avantages afin de favoriser la conciliation travail-famille
- Bienvenue aux personnes désirant être en préretraite et aux retraités
- Procédure intéressante favorisant l'intégration à l'emploi

Formation

- Détenir une formation dans le domaine PAB-PABD
- PDSB et RCR loi 90 (seront considérés comme des atouts)
- L'employeur offre une formation complémentaire afin de bien répondre aux besoins spécifiques de notre clientèle.



COMPOSTER, C'EST PAS COMPLIQUÉ !

Vous souhaitez composter, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Voici les principales étapes :

1. Choisir son composteur

Il existe différents types de composteurs. Vous pouvez choisir un modèle en plastique, vendu en quincaillerie. Disponibles en divers formats, ils sont faciles à installer. Vous pouvez également construire votre composteur, en bois ou en briques, par exemple.

2. Identifier le bon endroit

Idéalement, installez votre composteur près de la maison ou dans un endroit facile d'accès en toute saison. Choisissez un emplacement semi-ombragé et bien aéré. Si possible, évitez le plein soleil et les sites trop exposés aux vents.

Le composteur doit être placé directement sur le sol. Il ne doit jamais être installé sur le béton, l'asphalte ou le gravier car les décomposeurs (vers de terre et autres) ne pourront accéder au compost.

3. Commencer à composter

Ameublissez le sol au fond du composteur afin de faciliter la venue des organismes décomposeurs. Ensuite, déposez des petites branches ou brindilles sur une épaisseur de 5 cm. Ajoutez une couche de feuilles mortes ou de terre. Votre composteur est prêt à recevoir vos matières.

Vous pouvez maintenant y déposer vos restes de fruits et de légumes. N'oubliez pas qu'il est souhaitable que vos résidus de cuisine soient recouverts avec des matériaux bruns (feuilles, paille, terre). Ceci aidera à garder un équilibre dans votre compost et empêchera la prolifération des mouches à fruits.

Consultez notre **Chronique verte** du mois de juillet : **Votre composteur vous parle?** .
Elle est disponible au www.mrcao.qc.ca, dans la section *Nouvelles*.

MATIÈRES POUVANT ÊTRE DÉPOSÉES DANS UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE

LES BRUNS
sont les matières
sèches, riches
en carbone



LES BRUNS
Feuilles sèches,
paille, foin
Sciures de bois,
brindilles
Pain, riz,
pâtes alimentaires
Marc de café
Sachets de thé
Terre

LES VERTS
sont les matières
humides,
riches en azote



LES VERTS
Restes de fruits
Restes de légumes
Résidus de gazon
Mauvaises herbes
fraîches
Coquilles d'œufs

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 7, NUMÉRO 5 MAI 2016



UN COMPOST BIEN ÉQUILIBRÉ

Les **VERTS** et les **BRUNS**

Pour réussir un compost de qualité, un équilibre entre les quantités de **VERTS** et de **BRUNS** sont nécessaires.

Les **VERTS** sont les matières humides, riches en azote. Par exemple :

- restes de fruits et légumes;
- tontes de gazon;
- mauvaises herbes fraîches;
- coquilles d'œufs.

Les **BRUNS** sont les matières sèches, riches en carbone. Ils comprennent entre autres :

- feuilles sèches, paille, foin;
- sciures de bois, brindilles;
- marc de café;
- pâtes alimentaires, pain, riz.

Pour chaque quantité de **VERTS** déposés dans votre composteur, deux parts de **BRUNS** sont recommandées.

Source : [Le compostage facilité](#), NOVA Envirocom.

L'humidité et l'aération

Le **taux d'humidité** à respecter et l'**aération** nécessaire à une bonne décomposition sont complémentaires. Un tas de compost trop sec ne se décomposera que très lentement. Par contre, un excès d'eau diminuera l'oxygénation et le tas dégagera alors une mauvaise odeur.

L'aération est indispensable à la survie des petits organismes décomposeurs. Le processus de décomposition sera alors plus rapide si le tas est régulièrement aéré.

Pour **humidifier votre compost**, ajoutez tout simplement de l'eau.

Pour un **problème de surplus d'eau**, la solution la plus efficace est de faire un retournement complet du tas de compost. Si le tas est juste un peu trop détremé, ajoutez des matières sèches (les **BRUNS**) et aérez. Cela pourrait suffire à régler le problème.

ET LES ODEURS ?

En fait, la présence d'odeurs s'explique par un manque d'air ou un déséquilibre entre l'azote (VERT/humide) et le carbone (BRUN/sec).

Si, en approchant du compost, il s'en dégage une odeur d'ammoniac, c'est que le tas est en déséquilibre. Il faut alors ajouter du carbone et aérer un peu!



Si le compost libère une odeur de pourriture, c'est qu'il y a un surplus de liquide qui peut provenir de différentes sources. Le composteur est peut-être situé dans un creux ou un terrain qui s'égoutte mal. La matière se décompose, mais les décomposeurs, noyés, ne peuvent exercer leur activité normale. Les matières pourrissent, ce qui explique l'odeur.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 7, NUMÉRO 10 NOVEMBRE 2016



COMPOSTER, MÊME L'HIVER !

C'est l'automne et vous vous préparez tranquillement pour l'hiver... Vous sortez les tuques et les mitaines, vous planifiez le changement de pneus de la voiture, mais avez-vous pensé à préparer votre composteur pour l'hiver?

Préparation du composteur

À l'automne, il est recommandé de vider le composteur de son contenu. Pour ce faire, vous pouvez tout simplement soulever et déplacer le composteur.

Le tas de compost laissé sur place pourra ensuite être couvert d'une toile en plastique qui le protégera contre les intempéries. Le compost enveloppé atteindra une certaine maturation pendant l'hiver et sera fin prêt à être utilisé au printemps ou à l'été suivant.

Accessibilité

Un composteur facilement accessible favorisera son utilisation pendant l'hiver. Placez-le près de la maison ou à un endroit dont l'accès est facile à déneiger.

Récipients temporaires

Vous ne souhaitez pas (ou ne pouvez pas) déplacer votre composteur? Des récipients temporaires avec couvercles vous faciliteront les choses.

Placés à l'extérieur, près de la maison, ces récipients accueilleront vos matières compostables pendant l'hiver. Il ne vous restera qu'à les transvider dans votre composteur le printemps venu.

Composteurs en alternance

Plusieurs personnes décident de se munir de deux composteurs, utilisés en alternance.

L'automne venu, il suffit de combiner le contenu des deux composteurs dans un seul. Le composteur vide servira pendant tout l'hiver à recevoir vos matières compostables.

Source : *Le compostage facilité*, Nova Envirocom

L'HIVER, ÇA COMPOSTE ?

L'hiver, l'activité des organismes diminue, ce qui entraîne un ralentissement ou même l'arrêt de la formation de compost.

Il est alors important de prévoir que vos matières prendront beaucoup plus d'espace dans votre composteur. En effet, les matières que vous ajoutez en période hivernale gèlent au fur et à mesure qu'elles y sont déposées.

Les températures froides sont tout de même bénéfiques car le gel aide à détruire les fibres des matières organiques.

Au printemps, vous serez étonnés de la vitesse à laquelle vos matières auront perdu en volume dès que la chaleur aura envahi votre composteur.

La formation de compost reprend alors son cours.



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 7 JUILLET 2017



VOTRE COMPOSTEUR VOUS PARLE ?

S'il y a présence d'odeurs dans votre composteur domestique, cela s'explique généralement :

- soit par un déséquilibre entre l'azote et le carbone ;
- soit par un manque d'air.

Le déséquilibre azote – carbone

Il est recommandé de maintenir un équilibre entre les quantités de **VERTS** (riches en azote) et de **BRUNS** (riches en carbone) qui sont déposées dans le composteur (voir encadré de droite).

Pour chaque quantité de **VERTS** déposée dans votre composteur, deux parts de **BRUNS** sont recommandées.

Si, en approchant du composteur, vous remarquez qu'une **odeur d'ammoniac** s'en dégage, c'est que le compost est en déséquilibre. Il faut alors ajouter du carbone (**BRUNS**) et aérer un peu!

Le manque d'air

Si le compost libère **une odeur de pourriture**, c'est qu'il y a un surplus de liquide qui peut provenir de différentes sources. La matière se décompose, mais les décomposeurs, noyés, ne peuvent exercer leur activité normale. Les matières pourrissent, ce qui explique l'odeur.

Pour remédier à la situation, vous pouvez :

- Revoir la localisation du composteur (s'il est situé, par exemple, dans un creux ou un terrain qui s'égoutte mal) ;
- Faire un retournement complet du tas de compost ;
- Ajouter des matières sèches (**BRUNS**) et aérer.

Source : Le compostage facilité, Nova Envirocom

LES VERTS ET LES BRUNS

Les **VERTS** sont les matières humides, riches en azote. Par exemple :

- restes de fruits ;
- restes de légumes ;
- résidus de gazon ;
- mauvaises herbes fraîches ;
- coquilles d'œufs.

Les **BRUNS** sont les matières sèches, riches en carbone. Ils comprennent entre autres :

- feuilles sèches ;
- paille, foin ;
- sciures de bois, brindilles ;
- marc de café ;
- sachets de thé ;
- pain, riz ;
- pâtes alimentaires ;
- terre.

Le livre « [Le compostage facilité](#) » de Nova Envirocom est un ouvrage de référence complet en la matière. Vous le trouverez facilement en inscrivant « Le compostage facilité de Nova Envirocom » dans votre moteur de recherche.

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca